



Le 07 janvier 2020 réunis en Assemblée Générale Intersyndicale (SNEPAP/FSU, CGT) les agents syndiqués et non syndiqués du SPIP 66 décident de mener des actions contre le démantèlement du service public et des droits des agents et des usagers.

Nous sommes **opposés à la réforme de la retraite à point** inégalitaire, individualiste et conduisant à une capitalisation par l'individualisation du système, en opposition au système solidaire actuel.

La loi de la transformation de la fonction publique met à mal **les valeurs de la fonction publique et la mobilité des agents** du ministère de la justice.

**Fini le principe d'égalité** de traitements des demandes de mobilités par critères objectifs.

Inspirés par ceux qui, avant nous, ont annoncé leur entrée dans le mouvement et désireux de partager ce moment avec tous les SPIP de France; nous avons décidé de suspendre notre participation aux différentes réunions institutionnelles.

D'autres modalités d'action seront revues en équipe dans les prochains jours.

Nous avons besoin de conserver notre statut et d'obtenir des moyens pour lutter contre la récidive.

Perpignan le 07 janvier 2020